

En tant qu'entraîneur(e), vous exercez une grande influence sur les athlètes que vous entraînez. D'une part, vous influez sur le développement de leurs habiletés et sur le plaisir qu'ils ou elles tireront du sport à longue échéance; d'autre part, vous jouez un rôle dans leur développement en tant qu'êtres humains. Il est donc important que vous ayez des ressources efficaces qui vous aident dans l'exercice de vos fonctions.

Dans le cadre d'un partenariat avec les organismes nationaux de sport, l'Association canadienne des entraîneurs a compilé les conseils suivants en entraînement.

Dix choses que tout parent devrait savoir!



L'activité physique stimule la croissance et entraîne une amélioration de la santé physique et émotionnelle. Les recherches révèlent que l'activité physique est plus importante que jamais pour les enfants. Toutefois, le sport, et non uniquement les exercices, offre beaucoup plus qu'un simple bien-être physique : il contribue aussi au développement psychologique et social des enfants. Être parent d'un ou une enfant qui fait du sport exige bien plus d'attention, de temps et d'engagement que le simple fait de les conduire aux séances d'entraînement ou aux matches. Le principal objectif visé par les parents et les entraîneurs et entraîneuses est d'aider les enfants à avoir du succès en pratiquant un sport; ce succès est essentiel car il suscite un sentiment de valorisation et d'utilité. Voici les dix choses que tout parent devrait absolument savoir.

L'entraîneur ou entraîneuse de votre enfant :

- 1) A reçu une formation et/ou une certification par l'entremise du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) de l'Association canadienne des entraîneurs;
- 2) Encourage tous les participants et participantes;
- 3) Fait la promotion de l'esprit sportif et donne l'exemple;
- 4) Permet à tous les enfants de jouer;
- 5) Veille à ce que tout le monde s'amuse;
- 6) Insiste sur l'enseignement des techniques de base, et non sur la victoire;
- 7) CONNAÎT le sport et prépare bien ses séances d'entraînement;
- 8) Établit une communication claire avec les participants et participantes, les parents et les officiels et officielles;
- 9) Donne des directives précises aux enfants et s'assure qu'ils/elles ont bien compris.

Enfin, si vous croyez que le comportement de l'entraîneur ou entraîneuse de votre enfant n'est pas éthique :

- 10) parlez-lui en d'abord. Ensuite, informez les autres parents. Finalement, avisez la personne responsable si l'entraîneur ou entraîneuse ne modifie pas son comportement.

